

PAR COURRIEL

Québec, le 15 février 2021



**INFORMER**

Madame Andréanne Masson  
Direction de la gestion de la faune Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
5700, 4e Avenue Ouest, local F316  
Québec (Québec) G1H 6R1  
[andreanne.masson@mffp.gouv.qc.ca](mailto:andreanne.masson@mffp.gouv.qc.ca)



**CONSULTER**

**Objet : Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



**ENQUÊTER**

Veuillez trouver, annexées à la présente, la question dont nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le **17 février 2021 prochain à 11 h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.



**AVISER**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

## Sur les mulettes

1. Au PR5.1, p. 18, le lien vers l'étude de Mackie et coll. ne fonctionne pas. Veuillez nous préciser à nouveau ce lien. « L'initiateur doit prendre l'engagement de minimalement appliquer le protocole Mackie et coll. 2008 (publié par Pêches et Océans Canada): <http://www.dfo-mpo.gc.ca/Library/343380.pdf> ».



**INFORMER**



**CONSULTER**



**ENQUÊTER**



**AVISER**